

WEEK-END CANYONING DANS LE JURA

Week end Sportif
2 jours / 1 nuit



Les Monts Jura cachent sous leurs forêts d'épicéas une roche calcaire très sensible à l'érosion. Les torrents y ont creusé des gorges sauvages et magnifiques, particulièrement propices à la pratique du canyoning. Venez en profiter au cours d'un séjour aquatique ! ...

En plein cœur du Parc Naturel Régional, une ferme typique aménagée en auberge confortable est notre "camp de base". Cuisine jurassienne, convivialité et un espace naturel préservé sont nos valeurs !

David, votre guide, vous promet des sensations sympas : "le canyoning c'est stellaire, tu déconnectes tous tes neurones et tu suis les consignes, je m'occupe du reste ! Evidemment si tu n'as pas envie que ça pétille trop tu peux toujours t'inscrire sur le programme découverte".

PROGRAMME

Jour 01 : Samedi : 14h00, rendez-vous devant la cathedrale de St Claude.

Répartition dans les voitures des participants pour rejoindre le **canyon de Coiserette**, aux dimensions impressionnantes : 40 à 60 m de profondeur et moins de 2 m de largeur. Une descente en rappel de 20 m suivie de nombreuses parties aquatiques (nage et sauts), somptueux.

(2 à 3h00 de descente et 20 mn de marche retour)

Jour 02 : Dimanche : les **gorges de Malvaux**, un parcours ludique et très aquatique. Au menu de la matinée : nombreux sauts de 6 à 12 m (6 m obligatoire), toboggans en guise d'entremets, siphons et acrobaties aériennes ! Une dernière surprise sur le chemin du retour pour rester dans l'ambiance !

(2h00 de descente et 15 mn de marche retour)

Pique-nique au sec et à l'ombre.

Le **Canyon de la Langouette**, se trouve sur la même rivière. Il est particulièrement spectaculaire avec ses chutes plongeant au milieu de belles marmites rondes. Leur profondeur insondable autorise des sauts hallucinants. Bien sûr il est toujours possible de descendre en rappel !

(20 mn de marche d'approche et 1h30 à 2h00 de descente)

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques : le nombre et la variété des canyons dans le secteur du Haut-Jura (une trentaine) permettent de pratiquer l'activité pendant toute la période estivale (de mai à septembre). Une période pluvieuse, ou une saison sèche, ne perturbe pas le déroulement de nos stages, le programme est modifié et nous avons alors l'occasion de parcourir des canyons qui ne sont en condition que quelques jours dans l'année, inédit !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Samedi à 14h00 devant la cathédrale de St Claude.

Accès voiture : prendre l'autoroute A40 puis A404 jusqu'à Oyonnax. Au bout de l'autoroute, poursuivre sur la D31 jusqu'à Dortan, puis sur la D436, traverser St Claude et continuer en direction de Genève. La cathédrale se trouve sur votre droite juste après le pont perché au-dessus de la rivière.

Accès train : gare St Claude

A noter : une voiture est indispensable pour rejoindre les différents sites de canyoning depuis votre hébergement

DISPERSION

Vers 17h00 le dimanche.

Hébergement avant ou après : Nous contacter.

NIVEAU

Niveau perfectionnement : il faut savoir nager et avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (un sportif à l'esprit aventurier peut participer même s'il n'a pas d'expérience).

ENCADREMENT

Simon ou David, Moniteurs de Canyon. Spécialistes des canyons du Haut-Jura.

L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades de tuf, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans le massif du Jura, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 600 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (9 à 17 °C). Certains parcours sont sous couvert forestier et la roche est bien sûr calcaire !

Au menu : marche le long des berges, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, ...

HEBERGEMENT

Deux formules au choix :

- Formule gîte : Une nuit en gîte. Chambres de 4 personnes. Salle de bain sur le palier. Le gîte est situé en pleine nature, dans une combe typique du Haut-Jura. L'accueil est chaleureux et l'ambiance conviviale. Vous disposez de WC et d'une salle de bains (douche, lavabo) à l'étage. Les draps et les couvertures sont fournis, prévoir le linge de toilette. L'auberge dispose d'une salle commune autour de la cheminée pour la détente. Le jour du départ vous devrez libérer votre chambre avant 10h00.
- Formule hôtel : Une nuit en hôtel en chambre de 2 personnes. Vous disposez de WC et d'une salle de bains (douche, lavabo) dans la chambre. Les draps et le linge de toilette sont fournis. Le jour du départ vous devrez libérer votre chambre avant 10h00.

Les repas

Le samedi dîner au gîte (ou à l'hôtel), c'est l'occasion de goûter la cuisine locale. Le petit déjeuner est adapté à la pratique d'activité sportive.

Le pique-nique du dimanche est préparé par votre hébergement.

MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche (6 litres). Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes). Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons, ...)

LES JOURNÉES DANS LES CANYONS

Chaque jour nous découvrons un secteur différent. Le programme est susceptible d'être modifié pour des raisons de débit, de météo, ou pour s'adapter au niveau du groupe.

La journée commence à 9h00 et se termine vers 17h30. A midi nous mangeons un pique-nique copieux tiré des bidons étanches.

TRANSFERTS INTERNES

Avec les voitures des participants.

GROUPE

De 5 à 10 personnes.

Si l'effectif dépasse 10 personnes il y aura 2 guides.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

- chaussures montantes légères avec semelle caoutchouc (ou tennis)
- au moins un maillot de bain, serviette de bain
- bouteille 1 litre en plastique solide (type eaux gazeuses)
- couteau pliant type Opinel
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner des petites plaies)
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac
- linge de rechange
- affaire de rechange
- une deuxième paire de chaussures

Eventuellement

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès....

DATES ET PRIX

Samedi & dimanche	Prix par personne en gîte	Prix par personne en hôtel
22 et 23 juin 2024	310 €	350 €
20 et 21 juillet 2024	310 €	350 €
17 et 18 août 2024	310 €	350 €
28 et 29 septembre 2024	310 €	350 €

Autres dates possibles pour les groupes constitués à partir de 6 personnes.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La pension complète (du dîner du samedi au déjeuner pique nique du dimanche)
- L'hébergement selon la formule choisie (hôtel ou gîte)
- Le matériel technique

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- le transport entre l'hébergement et les sites d'activités
- l'équipement individuel
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d’activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d’inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex